



Madame Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET
Ministre de l'Ecologie, du Développement
Durable, des Transports et du Logement
246, boulevard St Germain
75007 PARIS

Paris, le 10 février 2012

OBJET : Protocole d'accord VNF et CEREMA

Madame la Ministre,

Le 30 janvier dernier, nous avons signé avec vous un protocole d'accord pour la création du Centre d'Expertise pour les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA) regroupant les huit CETE, le CERTU, le CETMEF et le SETRA.

Nous entrons désormais dans une phase de préfiguration du nouvel établissement où la concertation devra se poursuivre comme prévu dans le protocole d'accord autour d'un comité de suivi associant nos quatre organisations syndicales signataires.

Par courrier en date du 24 novembre 2011, nous vous avons déjà fait part de notre mécontentement sur la manière dont votre administration conduisait les négociations dans le cadre du comité de suivi sur les Voies Navigables, contraire au respect du protocole d'accord signé.

En réponse en date du 12 décembre 2011, votre Directrice de Cabinet nous réaffirmait sa volonté d'un dialogue constructif et de qualité qui se concrétise dans le comité de suivi institué par ce protocole d'accord précité qui devra être le moment privilégié d'élaboration avec les organisations syndicales signataires.

A nouveau, nous avons pu constater que votre administration continue derrière le dos des organisations syndicales signataires une concertation parallèle avec l'organisation syndicale non signataire.

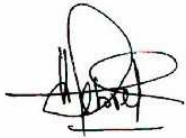



Pire encore, cette organisation syndicale se gargarise dans ses dernières publications d'avoir forcé l'administration à concerter avec elle en dehors du comité de suivi. Cette affaire est grave car la complicité de votre administration avec l'organisation syndicale non-signataire est de nature à ne pas respecter les engagements pris avec les signataires.

La CFDT, la CGT, la FSU et l'UNSA constatent que votre administration ne respecte toujours pas les protocoles d'accords signés. Par cette attitude, elle montre qu'elle n'a toujours pas évolué dans ses pratiques de négociation.

Par conséquent, nous avons décidé de stopper toute implication aux futurs comités de suivis de VNF et du CEREMA.

Afin de sortir de cette impasse, **nous sommes demandeurs d'une réunion en urgence sous l'égide de votre cabinet entre nos quatre organisations syndicales signataires et l'administration du MEEDDTL en présence de votre Secrétaire Général, JF MONTEILS.** L'objectif de cette réunion serait de clarifier les méthodes de négociation et bâtir une procédure de concertation de ces deux comités de suivis dans le respect des protocoles d'accords signés avec votre cabinet et vous-même.

Nous vous prions d'agréer, Madame le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Pour la CFDT	Pour la CGT	Pour la FSU	Pour l'UNSA
			
Hubert LEBRETON	Jean-Marie RECH	Jean-Luc IULKIEWICZ	Daniel PUIGMAL

Copie à :

- Pascal BERTEAUD - Directeur Adjoint de Cabinet
- Jean François MONTEILS – Secrétaire Général du MEDDTL